L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 13 FEVRIER 1881.

—Le correspondant du *Daily News* à Paris, rend compte dans ce journal d'une entrevue qu'il a eue avec M. Gambetta. Voici un aperçu des confidences que M. le président de la Chambre lui aurait faites au sujet de notre politique intérieure:

Le résultat des élections municipales permettra à M. Gambetta d'agir conformément aux instincts démocratiques qui se sont manifestés en lui dès le commencement de sa carrière politique.

Le républicanisme démocratique est vainqueur dans les villes comme dans la campagne. La population des campagnes, opprimée pendant le 16 mai, est aujourd'hui plus anxieuse encore de jouir de la liberté de la presse et de la liberté de réunion, que la population des villes.

La France est non seulement mûre pour la liberté, mais encore elle doit l'avoir et ne peut se contenter du régime de la tolérance.

La Chambre actuelle devra marcher dans cet ordre d'idées, car si elle s'y refusait, un programme plus radical pourrait se faire jour.

Il n'y a pas de place pour un dictateur dans la politique de la France; M. Gambetta le sait et s'en réjouit.

Prendra-t-il le pouvoir avec cette Chambre? Je ne le pense pas. La Chambre devra voter, avant le scrutin de liste, un projet de loi sur la presse et un autre sur le droit de réunion. Il espère les voir passer afin d'ôter aux partis extrêmes toute excuse d'agitation révolutionnaire.

—La Chambre des appels correctionnels a prononcé son arrêt dans les affaires des personnes arrêtées lors de l'expulsion des jésuites, des dominicains et des capucins.

Il y a eu quelques réductions de peine. M. Cochin a été réduit de un mois à quinze jours; MM. de Lassus et Amelot de Poncelles de quinze jours à huit jours.

La peine de quinze jours prononcée contre M. de Boishébert, et celle de 200 fr. d'amende prononcée contre M. Devismes ont été maintenues; M. Leroy de la Boière a été condamné à dix jours; M. Gérard a été réduit de un mois à huit jours; M. Brunet a été réduit de un mois de prison à 200 fr. d'amende.

—A l'audience de samedi la Chambre des mises en accusation de Bordeaux sous la présidence de M. Bourgade, a examiné l'affaire scandaleuse dont les journaux ont publié les détails il y a quelques semaines.

Après délibération la chambre des mises en accusation a renvoyé devant la cour d'assises les nommés Chatel, Apté, Henriques, Henry Armand Soires, femme Léon, Marianne Laborde et Marguerite Douet, comme accusés d'avoir commis les crimes de viol et attentats à la pudeur ou de s'être rendu complices des mêmes crimes.

—La superstition populaire.

Le peuple russe ne saurait renoncer à sa croyance aux sorciers, aux loups-garoux, etc., dont il est toujours victime. Il y a quelque temps, raconte la "Gazette de Wieck" le diable a fait une apparition dans les environs de Barta, et il s'est livré, depuis cette époque, à toute sorte de jonglerie. Il y a peu de jours, le diable reparut dans la propriété de "Secours" orné de tous ses attributs; les cornes, la queue, les pattes de volatile, etc. Les paysans supposent que ce diable n'est autre que l'ancien propriétaire de "Secours" qui s'est brûlé la cervelle d'un coup de revolver. Les exorcismes sont restés inutiles. Le côté caractéristique de ce diable est un appétit insatiable: il dévore des quantités de poulets, des oies engraissées et il ravage les poulaillers du voisinage; les propriétaires sont tellement effrayés qu'ils ne songent à prendre aucune mesure pour mettre fin aux déprédations de Satan.

—M. Henri de Bornier, l'auteur de la *Fille de Roland* et des *Noces d'Attila* vient de terminer un grand drame, l'*Apôtre*, dont l'action se passe aux premiers temps du christianisme.

—M. François Coppée a lu aux artistes de l'Odéon, une pièce en trois actes, en vers, *Madame de Maintenon*, qui doit succéder à *Jack*, mais dans bien longtemps.

—On vient de recevoir des lettres du docteur Gerhard Rohlf, que la Société allemande pour l'exploration de l'Afrique a chargé d'une expédition en Abyssinie. Ces lettres, datées de Massaouah les 22 novembre et 12 décembre derniers, annoncent que le courageux voyageur se préparait à partir avec son compagnon, le docteur Stecker, pour Ailet, où il devait être reçu par Ras-Alula, général abyssin; celui-ci a dû le conduire avec une escorte à travers les pays limitrophes, lesquels sont très peu sûrs à cause des bandes de brigands qui les parcourent, et aussi par suite de la guerre qui a éclaté de nouveau entre l'Egypte et l'Abyssinie. Une somme de 32,000 marks, votée récemment par le Reichstag, a été mise à la disposition du docteur Gerhard Rohlf, pour subvenir aux dépenses de son expédition.

L'Electricité remplaçant la guillotine.—Il n'y a que les Allemands pour avoir de pareilles inspirations. Il s'agit d'appliquer l'électricité à l'exécution des criminels. L'auteur de ce projet doit avoir le cerveau obscurci par l'audition du musicien Wagner. Jugez-en:

Dans une chambre obscure, drapée de noir, éclairée par une torche, se trouverait une statue représentant la Justice avec ses fameuses balances. Devant cette image, un fauteuil, et, dans ce fauteuil, le supplicié, bien et dûment garrotté.

Comme les conspirateurs de la *Grande-Duchesse*, les juges entreraient gravement dans la chambre d'exécution, liraient au condamné l'histoire de son crime, et au moment psychologique, le président de la Cour jetterait son bâton de justice dans un des plateaux de la balance.

Or, la balance, obéissant à ses vieilles habitudes, pencherait d'un côté; ce mouvement fort naturel, compléterait le circuit électrique, et, vlan! le condamné serait envoyé dans l'autre monde.

Ajoutez à cela que, comme dans les drames à émotion, la torche baisserait comme les gaz de la rampe!

"J'aime encore mieux l'*Abbaye de Monte-à-Regret*, diront sans doute les Abadie de l'avenir."

—On annonce un nouvel accident causé par les poêles mobiles.

Deux jeunes femmes, Marie Krieger et Hélène Heckey, toutes deux au service de M. Jacquand, fabricant de cirage à Saint-Ouen, rue des Rosiers, s'étaient couchées dans une chambre chauffée par un de ces poêles. Vers onze heures du soir, elles furent éveillées par des douleurs de tête et se jetèrent à bas du lit. Mlle Heckey put se traîner jusqu'à la porte, où elle tomba, Mlle Krieger resta au pied du lit.

Hier matin, vers sept heures, ne les voyant pas paraître, on vint ouvrir leur porte. L'air passant sous cette porte avait sauvé Mlle Heckey, mais la malheureuse Marie Krieger avait cessé de vivre.

—Nous lisons dans le *Figaro*:

M. Albert Delpit, le sympathique auteur du *Fils de Coralie* et du *Père de Martial*, dont nos lecteurs ont eu la primeur dans notre dernier feuilleton, se souvient qu'il a dû ses premiers succès à la poésie. Il publie aujourd'hui chez Paul Ollendorff: *Les dieux qu'on brise*, volume de vers vigoureux et sains, souvent mordants. Nous souhaitons le succès qu'il mérite à cet ouvrage d'une incontestable valeur.

ANTIVARI, 21 janvier—La poudrière des Monténégrins, contenant cent cinquante tonneaux de poudre et mille boîtes de cartouches, a sauté la nuit dernière.

Quarante personnes ont été tuées ou blessées.

SAINT-JEAN-D'ANGELY, 21 janvier—La commune de La Chapelle-Bâton, canton de Loulay, est bien celle qui aura fourni l'incident le plus curieux des dernières élections municipales.

Le sieur B...., traduit pour assassinat devant la Cour d'assises, a été, au scrutin de ballottage, nommé conseiller municipal par ses concitoyens.

Il est vrai de dire que, très honorable lui-même, appartenant à la famille la plus recommandable de la commune, B.... a été acquitté par le jury; objet d'une agression des plus graves, le sieur B.... n'a fait qu'user du droit de légitime défense, et le parquet l'a si bien compris qu'il l'a laissé en liberté sous caution jusqu'au jour de l'ouverture des assises.

—Valse échevelée:

—Ce qu'on appelle venir chercher le repos au pays du soleil!

Portrait de Louise Michel.—Voici le portrait que Théodore de Banville trace dans le *Voltaire*, de la fameuse révolutionnaire:

"Cette tête exaltée, poétique, pensive, est une belle tête d'homme par le haut, avec laquelle le bas ne s'accorde pas, car elle exprime à la fois de grandes aspirations idéales et des appétits, de violents désirs qui peuvent être ceux d'une immense charité. L'épaisse chevelure est irritée et rebelle; Le front très haut et fuyant est renversé vers les tempes, et là comme écrasé par un doigt impérieux, pour arrêter l'essor impatient de l'idée. Les joues sont dessinées par un large plan, et le nez long et d'un beau caractère; mais il est un peu éloigné de la bouche longue, large, épaisse, venant en avant, qui, ainsi que le menton, obstiné plutôt que volontaire, et les pommettes saillantes, montrent l'âme inassouvie. Le cou est long, ferme, viril, et porterait faiblir la tête pleine de colères et de rêves. Que regardent fixement devant eux, protégés par d'épais sourcils, ces yeux qui interrogent l'espace, et sur lesquels remonte avec révolte la paupière inférieure? Sans doute le vague avenir frémissant déjà sous ses voiles, ou là-bas, sous les tristes cieux déjà vus, le tumulte effaré et fou de la mer gémissante.

—On écrit de Berne, 8 janvier, à l'*Indépendance belge*:

"L'année qui finit ne sera pas mauvaise pour la Suisse; d'abondantes récoltes, d'heureuses vendanges sont venues remplir greniers et celliers. On en avait grand besoin, car la série économique des 70 avait été fâcheuse. L'été nous a amené une invasion d'étrangers amplement pourvus des munitions indispensables aux voyageurs. Dans ces conditions les recettes des chemins de fer, des bateaux à vapeur et des postes ont été bonnes, et les valeurs ont remonté. Les douanes constituent, avec la vente des cartouches, le plus clair de la recette de la Confédération. Le produit des douanes avait été fixé au budget de 1880 à 16 1/2 millions; or, les comptes bouclés à la fin de l'année accusent 17 millions et près de 300,000 fr. Quant aux postes, elles auront un boni de recettes qu'on ne connaîtra que plus tard; il sera probablement d'environ un million. Ce dernier service, très bien organisé en Suisse, n'est pas destiné à rapporter beaucoup; on estime qu'il doit rendre des services au public plutôt qu'au budget. Bien que de temps à autre quelques journaux, inspirés par des groupes industriels, réclament une élévation des taxes actuelles, soit l'application d'un tarif douanier dit de combat, déjà discuté en première lecture aux chambres, en général la population se montre peu disposée à encourager cette tendance. Le pays a été, depuis 1848, au bénéfice de tarifs libéraux et il s'en est parfaitement trouvé."

—Le mouvement antisémitique en Allemagne, qui s'est manifesté pendant ces derniers mois dans toutes les grandes villes de l'empire, vient de rencontrer un adversaire dont il aura beaucoup de peine à triompher. Voici en quels termes s'est prononcé à ce sujet le prince impérial d'Allemagne dans un discours public à l'Institution Victoria:

"Je considère le mouvement antisémitique comme un incident honteux de notre époque. Je le désapprouve et le condamne de la manière la plus formelle. Ce qui me révolte le plus, ce sont les efforts pour faire pénétrer ces tendances dans les écoles et dans l'Académie. Il faut espérer que ces mauvaises semences ne parviendront pas à porter leurs fruits."

—M. le sénateur Teisserenc de Bort a, en effet, été victime, à Limoges, dans la chambre de l'hôtel où il était descendu, d'un vol de deux cent cinquante mille francs. Cette somme consistait, heureusement, en valeurs nominatives dont le malfaiteur ne peut se servir.

—Grand scandale à la cour de Berlin. On vient de découvrir que la prétendue veuve de feu le docteur Leonhardt, ancien ministre de la justice, n'était pas légitimement mariée avec le défunt.

La pauvre femme, autrefois reçue au palais et dans la meilleure société de la ville, s'est vue, en conséquence, refuser la pension qu'elle sollicitait de l'empereur Guillaume, et a été très sommairement éconduite.

Cherbourg, 20 janvier.—Le R. Père Félix a fait aujourd'hui une conférence sur la libre pensée. Toute la haute société y assistait. Le discours du Père Jésuite a produit une très grande impression.

—On écrit de Bordeaux, le 19 janvier, que, par suite des froids extraordinaires, des bandes de loups se sont montrées dans plusieurs communes du département. A Taillac, plusieurs chiens ont été mangés; une ménagère, qui s'était absentée un moment, a trouvé, à son retour, son enfant hors du berceau et en partie dévoré. A Lussac, à la Motte-la-Terrade, au Fieu, au Roudier, il y a eu également plusieurs chiens et moutons égorgés.

—A son retour d'Amérique, Mlle Sarah Bernhardt doit jouer le *Mariage d'Olympe* avec la troupe du Gymnase, à Londres, au mois de juin.

De son côté, Mme Pasca doit, à cette époque, aller donner des représentations en Suède avec une troupe dont fait partie, dit-on, M. Coquelin.

—La princesse Stéphanie de Belgique est fort à plaindre, et les filles de bourgeois n'ont point tant d'ennuis à l'occasion de leur mariage.

Elle sait d'enfance le français et le flamand; mais vous imagineriez vous qu'à l'occasion de son mariage avec le prince Rodolphe, cette pauvre enfant est obligée aujourd'hui d'étudier le tchèque, le hongrois et l'allemand. Encore une fois, pauvre enfant!

—Un statisticien anglais vient d'exposer ses recherches, relativement à l'influence du mariage sur la longévité humaine.

Il résulte de ces précieuses recherches que dans la période principal de la vie, il meurt d'une part, beaucoup plus de célibataires que d'hommes mariés; mais que, d'autre part, il meurt dans le même temps beaucoup moins de filles que de femmes mariées.

D'où il ressort clair comme le jour, que pour vivre longtemps, il est indispensable que les hommes se marient et que les femmes restent filles.

Arrangez cela sola comme vous pourrez.

En vérité, la statistique est une belle chose.

—Le comble de l'exagération de la part d'un juré:

Condamner un crayon à mort parce qu'il a une mauvaise mine!

—Nous empruntons, pour finir, le mot de la fin à la *Chasse illustrée*:

Dernièrement, trois chasseurs causaient des mérites respectifs de leurs chiens. L'un avait un nez! l'autre était d'une fidélité, d'une intelligence! Il ne leur manquait que la parole.

—Oh! messieurs, s'écria S...., mon chien Médor est bien plus fort que tout ça. Avant-hier, à déjeuner, je n'avais pas pensé à lui donner sa pâtée. Voilà que tout à coup il disparaît, s'en va au jardin, et revient tenant à la bouche une branche de myosotis: *Ne m'oubliez pas!*

—La scène se passe dans une grande administration.

—Monsieur, vous allez répondre à cette personne, dit le directeur à son secrétaire, que sa demande ne peut être accueillie.

—Bien, monsieur le directeur.

—Seulement, mettez-y des formes! La personne est intéressante....

—Bien, monsieur le directeur.

Le secrétaire prend sa bonne plume de Tolède et écrit:

Monsieur,

"C'est avec plaisir que j'ai le regret de vous annoncer...."

Excellent secrétaire!

—Dernièrement, un officier s'avisa de demander aux jeunes soldats qu'il avait sous ses ordres, le nom du président de la République.

—C'est Napoléon III, répondit le premier.

—Mais non, réplique le second, c'est Mac-Mahon.

Et le troisième, un Marseillais, sans doute:—Bagasse! tout le monde sait bien que c'est le petit "Thiers."

L'officier fut obligé d'aller jusqu'au "nouvième" pour obtenir une réponse exacte.

—Sur la ligne de Marseille:

—Vous faites votre voyage de noces, madame?

—Oui, monsieur.

—Vous avez des parents dans le Midi?

—Non, nous avons choisi cette ligne, mon mari et moi, parce qu'il y a beaucoup de tunnels!

—Deux ivrognes prennent un apéritif dans une brasserie du faubourg Montmartre.

—Tu devrais bien me prêter cent sous, dit l'un d'eux.

—Pourquoi faire....

—Pour les prêter à Gustave.

—Et qu'en veut-il faire....

—Il veut me les rendre; il me les doit.

—On lit dans le *Figaro* du 23 janvier:

Le roi Alphonse XII est entré hier dans sa vingt-troisième année.

A l'occasion de cet anniversaire, S. M. la reine Isabelle a donné une grande fête au Palais de Castille.

Tout ce que l'imagination peut rêver de splendeurs, d'élégance de bon goût était réuni dans ce palais féerique. Entre toutes les richesses accumulées par la Flore moderne, un vrai chef d'œuvre de goût attirait les regards. Qu'on se figure une splendide couronne royale en fleurs posées sur un magnifique coussin fait également des fleurs les plus rares, et portant ces mots:

ALPHONSE XII

Après le dîner, qui comprenait trente-six invités, et auquel assistaient la plupart des représentants des puissances étrangères, il y a eu une brillante réception.

VINCENT MICAS,

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE.

—ET—

11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMERICAIN DE PEYCHAUD.

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et du sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour famille et autres de A. A. Peychaud, et avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Dumaine.	
E. L. Tancy, M. D.	C. Déléry, D. M. P.
E. Harrison,	Copdevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 28 rue St-Charles.	
Dr Faget,	Alcée Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P.	Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 25 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter. 30 janv—6m D Mer J.

JOUISSANT de la CONFIANCE PUBLIQUE DEPUIS 1829.

Sirop Pectoral Balsamique de

DUCONGÉ.

Le soussigné prend ce moyen d'informer le commerce et le public que, par un achat récent, il est devenu le seul propriétaire de ce sirop végétal bien connu. Ayant fait un long apprentissage dans la préparation de ce sirop sous celui qui l'a composé, il est résolu à lui conserver la haute réputation d'excellence dont il jouit depuis plus d'un demi-siècle. Pour toutes les affections des poumons, telles que: Rhumes, Toux, Asthme, Bronchite, Inflammation de la gorge, Crachement de sang et Coqueluche, ce merveilleux efficacité a été reconnue dans toutes les familles du Sud et de l'Ouest. Il a été aussi trouvé souverainement bon pour les désordres inflammatoires tels que: Rhumatisme, Diarrhée et surtout dans des cas de Dysenterie. A cause de sa composition particulière, il se conserve pendant des années sans fermenter, et se trouve agréable est des plus doux au palais.

Donnant mon attention personnelle à la soigneuse préparation du sirop, ainsi qu'en bon silles et l'expédition de chaque caisse, j'ose espérer mériter le patronage très grand dont jouit le sirop depuis si longtemps et je suis très flatté.

F. E. DUCONGÉ, Seul Propriétaire.

Laboratoire: 107 rue Royale, N. O., Lne.

A vendre par tous les droguistes.

30 jan—2mD MaJ

DEPOT DE GLACES FRANÇAISES

—ET—

Magasin d'Art.

L. UTER,

38......RUE ROYALE......38

Le plus vaste et le plus riche assortiment de

GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES

—ET DE—

TRUMEAUX

qu'il y ait au Sud, de tous les genres, de toutes les grandeurs et de tous les prix; aussi, la collection la plus complète et recherchée de GRAVURES

—ET DE—

PHOTOGRAVURES,

dans cadres des genres les plus élégants et les plus artistiques.

Un immense assortiment de STORES POUR FENETRES, CORNICHES, LOUPES DE RIDEAUX, CHROMOS, PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions; assortiment de MATERIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES, CORDES A PORTRAITS et GLANDS.

Les ordres de la campagne, en gros et en détail, exécutés promptement.

12déc—

GRAND DEPOT DE TAPIS

—ET DE—

TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO.,

100 RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins et Bordures.

Toiles cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain, Nattes chinoises, Betis et Napier, Tapis de cheminée et Nattes de l'Inde et de Berlin, Couvertures françaises et anglaises, Stores cirées et jutes, Tentures, Rideaux de dentelle Nottingham, des dernières gentillesses, Stores de fenêtres.

Axminster, Moquette et Velours, Corps, Bruxelles, et tapisserie de tapis Ingrain et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, dernière genre de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs.

Assortiment complet de pièces de Coton blanches, de couleurs et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers.

11oct—6m

Vins, Sardines, Olives etc, en magasin et à livrer.

140 barriques Vin de Bordeaux, F. Chaumont & Co., etc.

100 1/2 barils Vinaigre de Vin, français et allemands.

300 caisses Cerises et Fruits à l'eau-de-vie, T. Cassard.

50 .. Liqueurs—Chartreuse, Bénédictine, &c.

600 .. Vermouth, Noilly, Prat & Co. et Martini Rota & Co.

500 .. Sardines de choix, Sardines Lemonchard, sans arêtes, Câpres, Pâtés, Truffes, Thon, Petits Pois, Champignons, Moutarde, Variantes, Macaroni, Vermicelle, Truffes, &c.

2000 Dames-jeannes allemandes 1, 2, 3, 5 gallons

100 barils d'Olives en conserve 1er choix.

300 barils Vins de la Californie. S. Lachman & Co.

A vendre par

E. J. HART & CO.,

73 à 79 rue Tchoupitoulas.

30 janv—D MaV

Spectacles, Bals, &c.

Grand Opera House.

Locataire et directeur..........J. A. Mall

Sarah Bernhardt,

Sous la direction de Henry E. Abbey.

Série de 9 représentations.

Dimanche soir....ADRIENNE LECOUVREUR

Les places peuvent être retenues maintenant pour n'importe quelle représentation au contrôle, entre 10 et 5 heures. Prix $3, $2 et $1 selon les places.

Lundi, 14 fév.........Lawrence Barrett.

27 jan—

GRAND BAL PAR

DONNÉ PAR LA

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

A LA SALLE DES ODDFELLOWS

SAMEDI, 19 FÉVRIER 1881.

Prix du Billet..........$2.

Les réunions des Directeurs auront lieu à l'Asile, le Lundi et le Vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir.

Les demandes d'invitations pour dames, doivent être adressées à la Direction.

Par ordre du Président.

J. SCHWEITZER.

L. SIMON, Secrétaire. 23 janv—

Grand Bal Complimentaire Paré, Travesti et Militaire,

—DONNÉ PAR LES—

GARDES LAFAYETTE,

Le SAMEDI, 26 Février 1881.

A la Nouvelle Salle St. Louis,

Rue Orléans, entre Royale et Bourbon

N. B. Chaque cavalier paiera 10 cents "au bénéfice des orphelins du Troisième District."

Tout soldat en uniforme n'aura pas besoin de carte d'entrée il n'aura qu'à se conformer au paragraphe N. B.

Pour les cartes d'invitation s'adresser chez le Lieut. Peyreigne, coin Toulouse et Remparts, et chez le Sergent Major Franciagues, rue de Chartres 254.

6 fév—13,21,24 et 26

Jardin de Wenger

11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau.

Dimanche après-midi MATINEE.

Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.

10 oct—6m

L'ECONOMIE

Est le chemin de la fortune, et ce chemin conduit au grand magasin de MEUBLES et de MIROIRS de MONTGOMERY, bâtisse Moresque, où peut se voir le plus grand assortiment de Meubles, Miroirs français et allemands, fins et ordinaires qui soient dans le pays, aux plus bas prix.

Aussi, en magasin, 1500 lits-cottages à colonnes hautes et basses, 500 douzaines Chaises en roseaux et en bois, 200 douzaines Lavabos simples ou s'ouvrant, 200 Bureaux à dessus en bois ou avec marbre, Articles convenables pour le commerce de la campagne qui seront vendus un peu au-dessus des prix coûtants.

Gagnez du temps et de l'argent en allant au magasin où vous trouverez un fonds de marchandises qui vous permettra de faire de bons choix.

Marchandises livrées sans frais de charroi.

R. M. & B. J. MONTGOMERY.

26 déc—2m MaSD

MODES ET ROBES.

Modes d'Automne et d'Hiver

—CHEZ—

Mme E. FOERSTER,

Etablissement de Modes et de Couture,

15.........RUE BARONNE.........15

En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en

Chapeaux et Bonnets Parisiens

en soie, peluche, castor, cygne et feutre, pour dames et demoiselles.

Toques et Capottes

pour fillettes et enfants.

Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est

LA CONFECTION DES ROBES,

selon les derniers et les plus élégants modèles de Paris.

ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.

15.........RUE BARONNE.........15

7nov—6m

ARBOREZ VOS DRAPEAUX.

Proclamation par Warwick,

MARECHAL-COMTE de L'EMPIRE.

A tous les loyaux sujets de Sa Majesté le Roi du Carnaval, Salut:

Attendu que la fête annuelle de notre très gracieux souverain Rex est proche, tous ses loyaux sujets sont priés d'arborer en son honneur l'étendard royal sur leurs maisons, bureaux et magasins, MERCREDI, 26 janvier 1881 et pour témoigner la joie que leur inspire son prochain retour et de l'y maintenir jusqu'au lendemain du Mardi Gras.

DIEU SAUVE LE ROI!

WARWICK,

Comte-Maréchal de l'Empire.

Officiel. ESPY, 7me Secrétaire.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1881, et la 1009me du règne de Sa Majesté.

26janv—1m—Mar Jeu Dim.

SERVICE DU ROI.

Aux visiteurs.

BUREAU DE RENSEIGNEMENT,

No 13 rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 24 janvier 1881.

CONFORMÉMENT à la proclamation de Sa Majesté du 22 du courant, le soussigné entre dès à présent en fonction comme Chef du Bureau de Renseignement des Visiteurs, et afin que tous ceux qui viendront ici pour assister aux fêtes brillantes du Carnaval puissent être agréablement logés, il appelle l'attention de tous ceux qui peuvent y être intéressés à ce qui suit:

1o Les hôtels et pensions qui peuvent disposer d'un certain nombre de chambres, sont priés de lui en faire connaître le nombre ainsi que leurs conditions. Les familles particulières dans toute la ville qui ont des chambres à louer et qui peuvent recevoir des visiteurs, devront envoyer immédiatement leurs noms, leurs adresses, et faire savoir combien de personnes elles peuvent loger avec ou sans pension, ainsi que le prix par jour pour chaque personne, &c.

2o Les personnes du dehors qui se proposent de venir à la Nouvelle-Orléans pendant les fêtes du Carnaval et qui désirent que ce Bureau prenne pour elles les arrangements nécessaires, devront s'adresser immédiatement au dit Bureau par lui faire connaître la date de leur arrivée, le nombre de personnes composant le groupe voyageur, le nombre des dames des messieurs et des enfants et la durée de leur séjour à la Nouvelle-Orléans.

Il ne sera rien demandé pour les services rendus par ce Bureau en vue du confort de nos visiteurs, de l'hospitalité de notre ville et de l'honneur et de la gloire de Sa Majesté bénie.

W. I. HODGSON,

Chef du Bureau.

Les journaux en général rendront service au Bureau en faisant connaître sa mission au public.

26 janv—1m—mer ven dim

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales conduites au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

5sept—1an LEONORA FASS.

Spectacles, Bals. &c.

Académie de Musique.

DE BIDWELL.

Dimanche soir, 15 février 1881.

Pour une semaine seulement!

M. Bidwell annonce respectueusement à ses habitués qu'il a consenti à ouvrir l'Académie de Musique dimanche soir pour présenter Mr

J. K. EMMET,

Dans son nouveau drame

FRITZ IN IRELAND.

Mercredi, matinée—Compagnie d'Emmet, Emmet ne paraissant pas,

The Ticket of Leave Man.

Grande Matinée d'Emmet Samedi, à Midi.

Dimanche, 20 février.—L'éminent acteur, M. JOHN McCULLOUCH. 13 fév—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

DIMANCHE, 13 FEVRIER 1881.

Engagement pour une semaine et deux matinées du brillant jeune tragédien,

FREDERICK PAULDING,

Secondé par l'artiste accomplie, Miss M. LOUISE YOUNG, et une compagnie choisie avec soin. Durant l'engagement de M. Paulding, les pièces suivantes de son répertoire seront représentées:

Dimanche, 13 Février.	THE FOOL'S REVENGE. Du Français de Victor Hugo. Adaptée par Tom Taylor.
Lundi, Mercredi Matinée et Jeudi 14, 16, 17 Février.	Le succès de M. Paulding à Union Square, N. Y., écrite expressément pour lui par Frank Rogers, Esq., intitulée: THE LOVE OF HIS LIFE.
Mardi, 15 Fév., et Samedi Soir, 19 Février.	SALVIATI. Arrangée du Français par Wm. Seymour, avec musique, costumes, etc., nouveaux.
Mercredi soir, 16 Février.	Grande pièce de Shakespeare, MERCHANT OF VENICE.
Vendredi, 18 Février.	La Tragédie sublime de Shakespeare, HAMLET.
Samedi, Matinée, 19 Février.	Chef-d'œuvre de Sir Lytton Bulwer, THE LADY OF LYONS. 12fév—

Grand Bal Paré, Masqué et Calico

DONNÉ PAR

L'Association de Bienfaisance NOUVELLE LUSITANE.

A GRUNEWALD HALL,

SAMEDI, 19 FEVRIER 1881.

Pour le bénéfice du fonds de secours.

COMITE D'ARRANGEMENTS.

JOHN CORDES, Chef.

Le président H. Pretus, ex officio, Jno Balser, J. White, M. Trach, J. Cuadrado, D. Guédry, B. G. Sander.

BILLETS..........$1 00

Les invitations pour dames peuvent être obtenues de tout membre de l'Association, ou en s'adressant à B. G. Sander, No 24 rue des Français.

23 jan—30,6,13 fév

CARNAVAL 1881.

NEW ORLEANS LIEDERTAFEL,

Premier Grand Bal Masqué

—A LA—

SALLE GRUNEWALD,

DIMANCHE, 27 Février 1881.

Billets de messieurs, $3.00.

Les messieurs qui désirent se procurer des invitations pour dames, devront présenter leurs billets personnels et devront donner les noms et adresses des dames qu'ils désirent inviter, au compagnie d'assurance Teutonia ou à la compagnie d'assurance des Pompiers. Aucun porteur de billet n'aura droit à plus de trois invitations pour dames.

LE COMITÉ D'ARRANGEMENTS,

Boîte de Poste, 2214.

6 fév—6, 13, 20 au 27

Importation Directe!

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en

MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,

dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.

—AUSSI—

le reste de leur stock en

Fourrures Capes, Manchons, etc,

—ET—

Jupons de Feutre de Fantaisie.

5 janv

SOIERIES, SOIERIES.

Nous offrons maintenant le plus grand assortiment de

Satins Brochés,
Satins Unis,
Satin Merveilleux,
Cold Surats,
Crêpe de Chine,
Mousseline Surat,
Gaze Lamée,
Tissus Soie, etc, etc.

D. H. HOLMES

15 Bourbon | 155 Canal | 14 Dauphine.

6 fév—

1864 - - Etablissement - - 1864

D. MORIARTY,

Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VIENT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de 40 cts le gallon. 10 mars—1an

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.

12 jan—1m D Mar J

C. ROUYER,

COIN

CHARTRES et CONTI.

L'USAGE établi de faire, une fois l'an, des Cadeaux, et le moment de cette époque approchant, j'invite le public à venir visiter mon Stock de Marchandises, choisi spécialement pour cet objet et qui par le modicité des prix défie toute concurrence. J'offre à vendre le plus fin et le bel assortiment de Montres, Bijouterie, Pendules, Jumelles d'Opéra, Lunettes, Pince-nez; aussi, Services d'Argenterie pure, tels que Couverts de table, Demi-couverts pour enfants, Gobelets, Ronds de serviette, etc., etc.

Spécialité pour les Couverts Alfénide et Orfèvrerie en Plaqué. 1 jan—6m DMJ

RECLAMATIONS DE GUERRE.

LA Commission franco-américaine pour le règlement des réclamations de guerre commencera à siéger le 21 du courant. Toutes les réclamations devront lui être soumises dans les six mois qui suivent cette date.

Voici les réclamations sur lesquelles la commission aura à se prononcer:

Réclamations de CITOYENS FRANÇAIS dont les biens ont été saisis ou détruits pendant la guerre de sécession, du 13 avril 1861 au 20 août 1866.

Réclamations de CITOYENS AMÉRICAINS qui ont souffert des dommages matériels pendant la guerre entre la France et le Mexique, la guerre entre la France et l'Allemagne, en 1870-71, et pendant l'insurrection de la Commune.

Les soussignés ont des avantages sans pareils pour faire valoir les réclamations dont le règlement leur sera confié soit par les réclamants eux-mêmes ou leurs fondés de pouvoir. Ils fourniront de bonnes références.

S'adresser à

T. W. TALLMADGE & Co.

Avenue, Washington, D. C.

9 déc—et 27 fév. Dim. Mar. Ven.

PROF. NORWOOD,

(Médium-Guérisseur.)

AYANT reçu la recette d'un sirop pour la guérison de la toux, des catarrhes, de l'asthme, de la consomption et de toutes maladies de la gorge et des poumons, se décide aujourd'hui, après des années d'expérience et de succès avec ce sirop, en guérissant les maladies susnommées, à le faire connaître au public en assurant qu'il n'existe aucune composition pharmaceutique supérieure ou même égale à celle-ci pour soulager immédiatement ceux qui s'adressent à lui. Le sirop est entièrement composé de végétaux. Dépôt du SPANISH SYRUP et office, rue du Canal No 220, près Remparts.

16 janv—1m— dim merd jeu

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne,

Mardi, 8 MARS 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE C.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie,

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 8 Mars 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de....	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de....	10,000,	....	10,000
1 Lot de....	5,000,	....	5,000
2 Lots de...	2,500,	....	5,000
5 Lots d ...	1,000,	....	5,000
20 Lots d ...	500,	....	10,000
100 Lots d ...	100,	....	10,000
200 Lots de ..	50,	....	10,000
500 Lots de ..	20,	....	10,000
1,000 Lots de ..	10,	....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit.......... 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.......... 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit.......... 900

1,857 Lots se montant à..........$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 du

MARDI, 8 Mars 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans.

Écrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,

Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au

No 319 Broadway, New-York.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Geo. L. Bright vs. John W. Hennessey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1608—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 14 février 1881, à 10 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le contenu d'un café situé au No 9 Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, consistant en comptoirs et un grand assortiment de liqueurs, etc., conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

4fév—4,10,14

Hibernia Insurance Company of New Orleans vs. Vincent Lamantia.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 1609—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 16 mars 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro sept sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, anciennement voyer de la ville, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, et borné par les rues Washington, Sixième, Jacobs, maintenant Freret, et St-George, maintenant Howard.

Les dits lots de terre sont désignés par les numéros treize et quatorze sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, en date du 25 novembre 1872, les dits lots se touchant et mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent vingt pieds, conformément au dit plan de A. G. Blanchard; ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, acquis par le défendeur ci-dessus par achat de Spencer Field, selon un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 4 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 fév—19,26—5,12,16 mars

AVIS DE SUCCESSIONS.

Interdiction de John McHugh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 429. Division "E."—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par James Markey, comme curateur de l'interdit, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

13 fév—13,17,22.

Succession de Joseph Alcina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2265. —Division—. Attendu que P. S. Wiltz, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Alcina, décédé, intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

5 fév—5, 9, 13

Succession de James M. Rand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1994—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

5 fév—5,9,13

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

F. Michelet vs. Les Créanciers. } No 2,218.

ORDRE DE COUR.

QUE la pétition du demandeur a été enregistrée, et il est ordonné que les créanciers du demandeur soient notifiés de paraître pardevant John Laresche, notaire en cette ville, le 14 février 1881, à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération l'application du dit demandeur pour un délai et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre ses biens et sa personne soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1881.

Signé, N. H. RIGHTOR, Juge.

Copie conforme,

J. BRANDAO, Greffier.

29jan—29—8,13fév—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.

Capital payé..........$500,000

Vingt-cinquième Rapport Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUD, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880.

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—			
Risques d'incendie	$225,149 75		
Risques de rivières	135,204 12		
Risques maritimes	61,377 94		
		$421,731 81	
Ajouter—Risques non-échus, 1879		99,323 00	
		$521,054 81	
Risques non-échus, 1880	$98,251 00		
Primes remboursées	14,598 54		
		112,849 54	
Primes nettes		$408,205 27	
A déduire: Pertes, etc, payées durant la même période—			
Sur les risques d'incendie	$44,397 66		
Sur les risques de rivières	79,835 77		
Sur les risques maritimes	29,169 21		
		$153,402 64	
Réservé pour les pertes non ajustées et non-acquittées		31,200 00	
		$184,602 6	
A ajouter—Réassurances	$63,464 45		
Dépenses	32,030 80		
Bureau des Assureurs	5,910 36		
Taxes	8,592 25		
Loyers	2,000 00		
		$112,897 86	
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital		10,000 00	
Dividende sur le capital actions payés	$49,582 91		
A déduire—L'escompte et l'intérêt	28,815 18		
		20,767 73	
		$328,268 23	
Profits nets actuels		$79,937 04	

La compagnie possède les valeurs ci-après énumérées, estimées aux taux du marché:

Actions et Bons	$351,590 13
Prêts et Hypothèques	23,610 00
Prêts sur nantissements	26,510 40
Billets à recevoir	5,966 07
Propriété foncière	55,000 00
Primes en voie de perception	33,580 68
Argent en caisse	173,816 95
Total des valeurs	$670,084 21

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dixneuvième jour de janvier 1881.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs, à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

E. J. Hart,	Julius Weis,	Ashton Phelps,
H. Renshaw,	R. C. Hamilton,	D. Fatjo,
E. Biscoe,	J. O. Morris,	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. E. Craig,
C. Macready,	Thos. Simms,	Sam'l L. Boyd,
W. B. Seymour,	Chas. Roberts,	J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix,	J. A. Blanc,	J. S. Flower,
J. L. Harris,	H. Newman,	

22 janv—1an

BONS DES ETATS-UNIS

à 4 pour cent,

De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléan

RUE DU CAMP 54.

27mai—1an

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audirac Marie	Goubot Jacques
Argat Hippolyte	Hoekmann Pierre
Barboudy J N	Jouchoux Simon
Bayrau Jean Baptiste—[Jeanne et Victor	Kosser Mme née Thérèse [Flirschmann
Burgan Jean	Léonce Anthelmy
Bataille Jacques	Lamoloubère Eugène
Bahotte Jean	Lacoste Jean
Bernard Aséro	Martin Joséphine
Coste Louis	Majestre Pierre Martin
Dumas Ernest Edouard	Méral Antoine
Duvelain Eugène	Milon Albert
Delacourt Gaston Frédé-[rick Eugène	Maillard Julien
	Prioré Alexandre
Dresen Armand Michel et [Alexandre	Pommatan Claude Marie
	Ravel Jean Baptiste Léon
Fontenean Louis Edgard	Racques Jean Baptiste
Fitz Julien	Samparin Bernard
Favre Joseph Félix	Suzine Firmin
Genil née Monsoe	Verguez Emile
Guiet Dr	Wadgon Jean-Baptiste

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,

Le 31 décembre 1880.

Le Gérant,

FRANCIS NAVONE.

31 déc—

VENTES A L'ENCAN.

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur dans le Premier District, sur les rues Claiborne et Gravier.

Succession de James H Steele et de sa femme, Maria Steele.

Cour Civile de District — paroisse d'Orléans — No 1592.

Vente au comptant à l'encan.

PAR NASH & HODGSON, W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 février 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," à la date du 12 janvier 1881, Dossier No 1,592, pour le compte de la succession de James H. Steele et de sa femme Maria Steele, tous deux décédés, il sera vendu aux enchères publiques—

1o Un lot de terre de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, (autrefois Ste-Madeleine), Derbigny, (autrefois Ste-Adeline), Commune et Gravier, désigné comme une partie du lot No 26, sur un plan par Louis H. Pilié, voyer, daté du 12 mai 1843 et déposé comme plan à consulter, en l'étude d'Adolphe Mazureau, ci-devant notaire en cette ville, lequel lot de terre mesure 26 pieds 9 pouces et 3 lignes, de face à la rue Claiborne, 27 pieds et 1 ligne en largeur dans le fond, sur une profondeur de 45 pieds 11 pouces et 4 lignes, sur la ligne la plus près de la rue Gravier, et 55 pieds 7 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne la plus près de la rue Commune. C'est la même propriété acquise par J. H. Steele de John Gainer, suivant acte devant Selim Magner ex notaire, le 12 octobre 1859, ayant été expropriée par la ville de la Nlle-Orléans pour l'ouverture de la rue Claiborne, le dit Steele racheta la dite portion à la date d—.

Les améliorations consistent en une MAISON COTTAGE DOUBLE No 70 rue Claiborne, contenant cinq chambres, citerne, etc, dans chaque corps de logis.

2o Une certaine portion ou lot de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clara, Claiborne, (formant triangle) désigné par le No 2 suivant un plan de L. H. Pilié, voyer, daté du 27 novembre 1860, déposé pour être consulté dans l'étude de Charles E. Fortier, ex notaire public, lequel lot mesure 32 pieds, 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne, 33 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Clara sur une profondeur de 91 pieds 4 pouces et 7 lignes sur le côté du lo No 1, et 104 pieds 5 pouces et 5 lignes sur le côté le plus près du lot No 3 et s'étendant de la rue Clara à la rue Claiborne, et a été acquis de la ville de la Nlle-Orléans, suivant acte devant Chas. E. Fortier, ex-notaire, le 17 décembre 1860.

Les améliorations consistent en une RÉSIDENCE COTTAGE DOUBLE faisant face aux rues Claiborne et Clara, contenant 2 chambres et une cuisine, citerne, etc, dans chaque corps de logis.

3o Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Claiborne et Magnolia, désigné par le No 2 sur un plan par F. Gardner voyer, daté du 7 avril 1866, et mesurant 25 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Gravier sur 109 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes égales et parallèles, et a été acquis par James H. Steele des héritiers de R D Shepherd, suivant acte devant A. Boudousquie, notaire, le 26 avril 1866.

Les améliorations consistent en un cottage recouvert en ardoises, No 361 rue Gravier, ayant 3 chambres, citerne, etc

CONDITIONS—Comptant, au moment de passer les titres—10 0/0 de toutes les offres devant être payés comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, Passage du Commerce No 17, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.

13janv—13,16,23,30—fév 6,13,19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze lots de terre de valeur avec améliorations appartenant sur les rues Première, Seconde, St-Patrick et St-Denis—Dans le Quatrième District.

Marie Louise Davis vs. L. S. Worthington.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Dossier No 492.

A un long crédit, à l'encan, vente pour effectuer un partage.

PAR NASH & HODGSON —W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, 13 rue Carondelet.—SAMEDI, le 5 mars 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C—Jugement rendu le 25 janvier 1881 et signé le 31 janvier 1881, dans l'affaire de Marie Louise Davis vs L. S. Worthington, Dossier No 492, pour effectuer un partage, il sera vendu

Onze lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St Patrick et St Denis, désignés par les Nos 14 à 24 inclusivement, selon un plan de Bringier, daté du 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, anciennement notaire en cette ville, attaché à un acte passé le 30 juin 1853 pardevant le dit notaire, et mesurent comme suit:

Les lots Nos 14, 15 et 16 mesurent chacun 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Première, sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces. Le lot No 16 formant le coin Sud des rues Première et St Patrick.

Les lots Nos 17, 18, 19, 20 et 21 mesurent chacun 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Seconde, sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 22 et 23 mesurent chacun 27 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Seconde, sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces.

Le lot No 24 mesure 30 pieds de face à la rue St Patrick sur une profondeur de 150 pieds, sur plus ou moins (au pied américain) conformément à un plan déposé au lieu de la vente.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité 10 0/0 comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de ventes pardevant Andrew Hero, jr. notaire, No 17 Place commerciale, aux frais des acquéreurs et incluant les taxes exigibles en 1881. 2 fév—3,6,13,20,27—mars 5

MAGASIN D'ART

—DE—

LILIENTHAL

121 - RUE DU CANAL - 121

(Bâtisse Touro.)

PAR UN ÉLÉVATEUR

On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moulures.

Je ferai les

Photographies les meilleures et des dernières genres

et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions

Plus raisonnables que jamais,

eu égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont pas atteint. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des avantages qui mériteront d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont en magasin, et en quantités telles que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

THEO. LILIENTHAL,

5 déc—6mois Propriétaire.

LES MEILLEURS CHOIX

—EN—

PARDESSUS!

ULSTERS,

ULSTERETTES,

VETEMENTS DE TOILETTE,

VETEMENTS DE TRAVAIL,

—ET—

Tous genres de vêtements pour hommes et garçons.

Un examen est prié d'être fait, la comparaison est défiée et tout le monde est bien venu chez

Léon Godchaux,

81 & 83 Rue du Canal.

16 jan—

For Breakfast!

CHOCOLAT MENIER.

Sold Everywhere.

PARIS AND LONDON.

New York Depot 28 Greenwich St.

Franklin Steam Sash and Blind Factory.

P. C. Malone, Propriétaire.

Au coin des rues Franklin et Clio

FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, portes, etc., passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.

4mars—1an. DMerV.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

MEUBLES.

Vente pour cause de départ.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MERCREDI, 16 février 1881, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Neuvième et Annonciation—

Un lot de meubles, tapis, glaces, ustensiles de cuisine, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

13 fév—

Vente pour cause de départ.

Emplacement de choix pour une grocerie, encoignure des rues Bienville et Bourgogne.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 19 février 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre formant encoignure aux rues Bienville et Bourgogne, mesurant 34 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 101 pieds 2 pouces. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une bâtisse à étage en briques, une autre bâtisse en bois couverte en ardoises, de deux chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant la balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant O. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1881, en sus du prix de vente. 13fév—

Vente positive pour effectuer un partage.

Maison rue Bagatelle, No 498.

Succession de Jean Bonneron et Marguerite Pages, son épouse.—No 2096.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 19 février 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale. En vertu d'un jugement de mise en possession rendu et signé le 20 janvier 1881—

Un lot de terre situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Union, Girod et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison basse No 498, ayant deux grandes chambres, galerie fermée, cabinet haut avec cave, cuisine double, couverte en ardoises, hangar entre la maison et la cuisine, citerne, lieux d'aisance etc., etc.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Chs. Rollo notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1881. L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 0/0 sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

13 fév—

Le café "LA PLANETE," à l'encan.

Succession de Jean Sabaté.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 2180,

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur - Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 19 février 1881, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue du Camp No 519, en face du marché des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 5 février 1881—

Le café "La Planète" No 519 rue du Camp, et son contenu, d'après un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

8 fév—13 19 fév

PAR C. E. GIRARDEY.

Un emplacement de choix pour bâtir rue Esplanade, entre celles Remparts et Bourgogne.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 26 février 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

Cet emplacement de choix pour bâtir, situé dans un des plus beaux quartiers de la rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Remparts et Kerlerec, le dit lot mesure 37 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade sur 106 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera un loyer perpétuel du terrain en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans de $49 étant 7 pour cent sur un capital de $700, lequel loyer pourra être éteint par le paiement du principal, garanti par hypothèque sur la propriété vendue, et pour le reste 1/2 comptant sur un gré de l'acquéreur, la portion à crédit à 1 et 2 ans pour billets spéciaux et garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt, l'an 5 pour cent honoraires d'avocat, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant G. Le Gardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 fév—13 19 à date

Une bonne résidence et emplacement d'affaires.

Le magasin et la résidence en bois à deux étages coin N.E. des rues Ste-Anne et Prieur.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 19 février 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan—Le magasin et résidence en bois à deux étages formant le coin N. E. des rues Ste-Anne et Prieur, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Prieur et Roman, le lot mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Prieur. Les améliorations comprennent une vaste maison en bois à deux étages comprenant un magasin au coin, 2 grands appartements qui se tout haut, 3 chambres dans la bâtisse du fond au premier étage, et 4 ou plus 3 chambres au second étage, verandah, &c.

Termes et conditions—1/2 ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à 1 et 2 ans par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt, par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. Ducatel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

5 fév—5,6,12 à la vente.

PAR A. SELLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme M. D. Girard et als vs. Mme Samuel Stuart et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 1474.

PAR ARMAND SELLE, encanteur—Bureaux 56 rue Royale—SAMEDI, 12 mars 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, 8 court A. daté et signé le 31 janvier 1881, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 14, sur un plan fait par Bringier, voyer, le 26 juillet 1836, et déposé en l'étude de Louis Ferrand, alors notaire en cette ville, conformément auquel plan le dit lot mesure au pied français 30 pieds de face à la rue Hôpital, entre celles Roman et Prieur, 30 pieds de large dans le fond et 112 pieds de profondeur de chaque côté; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ni réserve.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de l'année courante en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Eusèbe Bouny, notaire.

12 fév—12,13,19,26—5,12 mars

PAR VINCENT & CO.

Cour Civile de District—No. 2215.

J. M. Dowling vs. Ses Créanciers.

PAR VINCENT & CO.—F. M. Rose, encanteur—Il sera vendu MARDI, 15 février 1881, à 10 heures et demie du matin, au magasin de l'insolvable J. M. Dowling, situé au coin des rues Canal et Tchoupitoulas, en vertu d'un ordre de l'Hon. Juge de la Cour Civile de District No 2215, daté du 31 janvier 1881.

Le stock et le contenu du dit magasin consistant en un assortiment général de groceries de choix, vins, liqueurs et cigares.

Aussi—Le bail des dits lieux expirant le 31 octobre 1881.

12fév—6,13,15

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE," rue Baronne, 48, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts excédant cent dollars. 9jan—1a

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGENE ERATH,

383.....RUE VILLERE.....383

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

11nov—1an DMerV

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS.

Entre Conti et St-Louis.

S. N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

A CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DE VERITABLE ET CELEBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

signée par MM. W. W. JOHNSON & CO., associés de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MARQUES de gros et Demi-gros se vendent à la Nlle-Orléans.

déc 30 1an

L'Abeille

DIMA

CHRO

REVUE

Il y a ... siane; ... cette fois avons un sous ... qué: plus brouillards, abondance, rentielle, presque tous ...